

CHPA : une prise en charge complète de la

SCLÉROSE EN PLAQUES



De gauche à droite :
 Dr Fourmarier, Dr Linzberger, Dr Cabanot-Sarrau, Dr Rossi-Seignert, Dr Martinez-Almoyna, Dr Granier

Présentation de la consultation pluridisciplinaire neuro-urologique

Depuis 2010, une consultation pluridisciplinaire pour les patients atteints de sclérose en plaques ou d'autres maladies neurologiques est disponible au CHPA.

Cette consultation réunit autour du patient, en un même lieu, un neurologue, un chirurgien urologue, un médecin de médecine physique et de réadaptation (MPR) et d'autres professionnels si besoin (chirurgien digestif, médecin du centre antidouleur). L'objectif est de revoir un patient pour aborder de façon collégiale une problématique complexe évoquée lors d'une première consultation avec un des trois spécialistes. Le principal motif de proposition de consultation pluridisciplinaire concerne les troubles vésico-sphinctériens, génito-sexuels et ano-rectaux.

Le neurologue évalue le traitement de la pathologie, suit l'évolution et parfois pose un diagnostic.

Le médecin MPR fait le point sur les explorations neurophysiologiques nécessaires et les réalise (bilan urodynamique...) et peut organiser un apprentissage d'auto sondages intermittents propres.

Il peut également aborder d'autres problématiques (motricité, spasticité, atteinte cognitive...).

Le chirurgien urologue va apporter ses compétences dans l'évaluation des symptômes (cystoscopie) et leur traitement au moyen de techniques méconnues (neuro-modulation des racines sacrées, injection intra détrusorienne de toxine botulique). A l'issue de la consultation pluridisciplinaire et après échanges des avis de chaque spécialiste, des propositions de bilan et/ou de traitement sont faites et font l'objet d'une synthèse écrite envoyée au patient et à ses médecins référents (médecin traitant, neurologue).

La consultation est assurée par :

- Dr Laurent Martinez-Almoyna et Dr Laurent Renié (neurologie)
- Dr Marc Fourmarier (urologie)
- Dr Cécile Cabanot-Sarrau, Dr Anne-Karine Rossi-Seignert et Dr Pascal Granier (MPR)
- Dr Nathalie Linzberger (chirurgie viscérale et digestive.)

Nominations

- > **Dr BAGHDADI Houtin**
 Chef de pôle Anesthésie, bloc
- > **Dr BRADEN Johannes**
 Chef d'unité chirurgie orthopédique et traumatologique
- > **Dr DE CUTTOLI Jean-Paul**
 Chef de pôle Chirurgie, Bloc, Stérilisation. Chef de service d'ORL
- > **Dr OPINEL Pierre**
 Chef de pôle Femme-Enfant
 Chef de service gynéco-obstétrique
- > **Dr TURCAT Yves**
 Chef de service orthopédique et traumatologique

Dernières arrivées

- > **Dr MOULIN Valérie**
 Praticien hospitalier gastro-entérologie - oncologie

Départs

- > **Dr BLANC André-Pierre**
 Chef de service d'hémo-oncologie
- > **CHARDON Hubert**
 Chef de service Laboratoire Bactériologie
- > **Dr TRAMIER Denis**
 Chef de service gynéco-obstétrique

Les + Les avantages de la consultation au CHPA

- > 3 à 4 spécialistes, en un même lieu, pour toute pathologie neurologique complexe
- > Consultation le jeudi matin, tous les 2 mois, dans le service de MPR.

CONTACT :

04 43 33 50 85 ou 04 42 33 51 97

Le double rôle du neurologue



Le neurologue est tout d'abord le médecin qui établit et annonce le diagnostic de sclérose en plaques, parfois difficile à établir et pouvant nécessiter de multiples examens.

Ceci le place comme interlocuteur principal du patient et acteur central tout au long de sa prise en charge.

Il est ensuite responsable de la prescription des traitements de fond de la SEP et des éventuelles poussées de la maladie.

Ces traitements étant de plus en plus nombreux en raison des progrès thérapeutiques actuels, leur prescription nécessite une compétence de plus en plus spécialisée et se fait souvent dans le cadre de réunions de plusieurs neurologues (RCP).

Parallèlement à ce rôle très spécialisé, le neurologue doit jouer un rôle central dans la prise en charge des conséquences multiples éventuelles de la maladie (traitements symptomatiques). Ceci peut nécessiter l'intervention de diverses spécialités : symptômes neuromusculaires voire handicap physique ou cognitif (médecins de MPR, neuropsychologues), symptômes urologiques (MPR et urologues), digestifs, psychiatriques, ophtalmologiques, douleurs chroniques (équipes douleur), handicap social (assistantes sociales).

Le neurologue doit alors être le coordinateur, en lien avec le médecin traitant, de cette prise en charge multidisciplinaire.

Une prise en charge de qualité passe obligatoirement par ce double rôle du neurologue.



Deux questions à...

Dr Cécile CABANOT-SARRAU

PH, service de Médecine Physique et de Réadaptation

Pouvez-vous nous parler du service de médecine physique et de réadaptation (MPR) ?

C.C.S : Le service de MPR du CHPA accueille des patients en situation de handicap après accident/maladie ou dans le cadre de pathologies chroniques.

L'équipe de MPR est pluridisciplinaire : médecins, IDE, AS, ASH, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophoniste, psychologues, moniteur en activités physiques adaptées, assistante sociale.

L'unité d'hospitalisation complète (HC) permet aux patients avec accident vasculaire cérébral, traumatisme crânien, atteinte médullaire de bénéficier de soins de rééducation et de réadaptation.

L'hôpital de jour (HDJ) permet la prise en charge ambulatoire de patients cérébro lésés et assure une réhabilitation à l'effort dans le cadre de pathologies cardio respiratoires.

Le service dispose d'un plateau technique spécifique (gymnases, salle d'ergothérapie, balnéothérapie)

Des consultations spécialisées en MPR et en appareillage sont proposées ainsi que des bilans urodynamiques et électromyogrammes.

Depuis juin 2012, un secteur de rééducation pédiatrique en HC et en HDJ accueille des enfants de 6 à 18 ans.

Quelles spécificités de prise en charge proposez-vous aux patients avec SEP dans le service de MPR ?

C.C.S : Le service de MPR assure une prise en charge spécialisée et adaptée aux différentes déficiences motrices, cognitives, vésico-sphinctériennes au cours de l'évolution de la SEP :

- Traitement de la spasticité par injections intra musculaires ciblées de toxine botulique ;

- Intégration à un groupe de réentraînement à l'effort spécifique; le renforcement musculaire dans la SEP est bénéfique, contrairement aux idées admises jusqu'alors ;

- Appareillage (orthèses, chaussures sur mesures) et conseils en aides techniques (cannes, fauteuils roulants) ou pour l'accessibilité du logement ;

- Bilan cognitif par neuropsychologue ;
- Prise en charge des troubles vésico-sphinctériens avec catalogue mictionnel, bilan uro-dynamique, apprentissage des auto sondages intermittents propres avec éducation thérapeutique ;

- Aide sociale si besoin (dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées...).

JOURNÉE D'INFORMATION OUVERTE AU GRAND PUBLIC « LA SCLÉROSE EN PLAQUES, PARLONS-EN »

Judi 25 octobre 2012, CHPA, Auditorium

Entrée gratuite sur inscription préalable par mail : communication@ch-aix.fr

9h00 > Introduction, M. BOUFFIÉS, Dr VIALLET

9h10 > Comprendre la SEP, Dr RENIÉ

9h20 > Rééducation et SEP, Dr ROSSI-SEIGNERT

9h40 > Troubles digestifs et SEP, Dr LINZBERGER

10h00 > Troubles urinaires et SEP, Dr FOURMARIER

10h20 > Douleur et SEP, Dr BAUDOIN

10h40 > Pause café et visite des stands

11h10 > Troubles sexuels et SEP, Dr ARNOULET

11h30 > Troubles psycho-cognitif, Mme MOREAU

**11h50 > Perspectives thérapeutiques,
Dr MARTINEZ-ALMOYNA et Dr RENIÉ**

**12h10 > Conclusions et questions du public,
Dr VIALLET et Dr CABANOT-SARRAU**

12h30 > Visite des stands

13h30 > Clôture de la journée.